



Compte Rendu du CTL du 22 /09/2016

Ce comité technique local s'est tenu le jeudi 22 septembre à partir de 9h30. Plusieurs points ont été inscrits à l'ordre du jour :

1-Comptes-rendus des CTL des 29 avril 2016, 9 mai 2016, 19 mai 2016 (approbation)

2- Réorganisation de la fonction dépense de l' Etat à la DRFiP (avis)

3-Présentation générale de l'expérimentation du Service d' Appui au Réseau (SAR) dans le secteur public local (information)

4-Questions diverses

Après lecture d'une déclaration intersyndicale et des liminaires (celle de FO en copie), il a été procédé à l'examen de l'ordre du jour :

1) Comptes-rendus des CTL des 29 avril 2016, 9 mai 2016, 19 mai 2016 (approbation) :

L'ensemble des PV a été adopté à l'unanimité

Suite à la motion commune lue sur l'ASR , la Direction s'est réfugiée derrière la " concertation" et a réfuté toute impréparation des dossiers.

FO DGFIP ne peut que rester sceptique. Par exemple, d'un point de vue immobilier, les plans avant restructurations /après restructurations ne sont pas systématiquement fournis.

D'un point de vue RH, il est étonnant que des entretiens individuels soient conduits en vue des restructurations, alors même que la concertation n'est pas terminée et le dialogue social au point mort

(CTL, CHSCT) . Les entretiens amènent les collègues à se positionner sur une situation mouvante et imprécise.

FO DGFIP a évoqué les inquiétudes des collègues de Tourcoing sur la gestion RH de la fin d'année (gestion des congés ...) et sur les moyens donnés à l'accueil.

Des annonces floues sur l'accueil sur rendez-vous inquiètent les collègues, la direction a précisé que lorsqu'il se mettra en place l'accueil classique demeurerait. FO restera vigilant sur les moyens alloués.

2) Réorganisation de la fonction dépense de l' Etat à la DRFiP (avis)

La Direction a précisé les limites de l'organisation actuelle . L'organisation du visa des marchés publics demeure perfectible, les compétences étant dispersées entre le SFACT et le service visa classique. Le contrôle interne demande à être renforcé; il est proposé de séparer les opérations de contrôle et de pilotage, des opérations d'exécution et de les confier à une cellule rattachée au service en charge de la comptabilité de la dépense. Par ailleurs , la séparation entre flux classique et flux facturier perd son intérêt à mesure que les services ordonnateurs basculent en mode facturier.

Il est donc proposé de retenir le seul SFACT comme exécutant des dépenses de l' Etat, avec toutefois une séparation entre les dépenses d' équipement et les autres types de dépense.

FO DGFIP a voté contre cette proposition . FO ne défend pas le statut quo , qui ne serait pas une bonne solution pour l'organisation du service. Mais comme indiqué au responsable du pôle Pilotage et Ressources suite à une visites de service FO fait en mars, aucune réorganisation ne peut être opérante sans les moyens humains nécessaires. L'activité du Service facturier a été sous dimensionnée depuis 5 ans, a fortiori depuis janvier 2016. La qualité inégale du mandatement selon les ministères génère sur surcharge de travail. FO continue de demander que le service soit suffisamment doté en emplois et renfort. A cette égard, FO a évoqué la nécessité d'une équipe de renfort "spécialisée CHORUS" pour laquelle les collègues volontaires bénéficieraient des formations adéquates. Toujours à propos de la formation, FO a demandé quel plan de formation accompagnait cette réorganisation, notamment pour les nouveaux arrivants. Des formations sur Lille seraient moins contraignantes pour la vie personnelle des collègues ayant des charges de famille que les module dispensés à l'ENFiP.

Surtout, FO a regretté que cette mise en place soit précipitée alors que les travaux de fin de gestion se profilent, il serait plus judicieux d'attendre le début de la gestion 2017 .

FO- CGT- SNAFiP UNSA contre

Solidaires- abstention

Pour information, il est rappelé que seul un vote contre unanime oblige la direction à une deuxième présentation en CTL.

3)- Présentation générale de l'expérimentation du Service d' Appui au Réseau (SAR) dans le secteur public local (information)

Le SAR a pour objectif d'exercer à distance, pour le compte d'un comptable public, certaines opérations de gestion d'une ou plusieurs collectivités dont les pièces comptables et justificatives sont dématérialisées.

Sa mise en place résulte d'une expérimentation nationale.

La DRFiP Nord a décidé de choisir des missions dépenses des collectivités locales:

- l'élaboration et le paramétrage des plans de CHD.-
- la prise en charge, le visa et le paiement des dépenses
- la préparation de restitution aux ordonnateurs.

Le SAR serait composé de 4 à 5 agents de l'équipe de renfort. piloté par la division SPL.

Section locale **Force Ouvrière** DGFIP59 : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drifip59@dgfip.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO** DGFIP59 : www.fo-dgfip-sd.fr/059/

Cette expérimentation devrait débuter début 2017, et devrait concernait une dizaine de trésoreries dont la liste n'est pas arrêtée à ce jour.

FO DGFIP condamne cette expérimentation:

- elle menace le maillage territorial des trésoreries SPL
- préfigure un gisement de suppressions d'emplois dans le secteur public local.
- comporte de graves menaces pour la responsabilité pécuniaire et personnelle des comptables , qui demeurent responsables
- réduit les possibilités d'octroi de l'équipe de renfort pour le réseau
- pénalise les collègues de l'edr en terme de frais de déplacement
- prive les collègues des postes du tuilage et de la formation offertes par les personnels de renfort sur place.

4)-Dispositif de travail à distance entre Avesnes-sur-Helpe et Maubeuge (SIE) : Bilan au 31/08/2016

La direction a rappelé que le dispositif de travail à distance mis en place au sein du département entre le SIE de Maubeuge et une antenne située à Avesnes, s'inscrit dans le cadre d'une expérimentation nationale.

Au plan départemental, l'organisation définie consistait à accompagner le transfert de la mission SIE et des emplois correspondants de l'ex SIPIE d'Avesnes vers le SIE de Maubeuge. Elle permettait notamment à plusieurs agents ne souhaitant pas suivre leur emploi sur la nouvelle résidence de continuer à travailler sur la mission au profit du SIE de Maubeuge dont la totalité des postes n'étaient pas pourvues.

Le calibrage de l'équipe a été arrêté à deux ETP et le champ fonctionnel défini en fonction notamment des potentialités offertes par les basculement progressif sous GESPRO.

FO DGFIP regrette que cette expérimentation ait été menée dans un contexte contraint (ASR et fusion des services), fusion menée en 2015 sans concertation.

En effet, aucune saisine préalable du CHSCT n'a été opérée avant cette expérimentation, les collègues ont été mis devant le fait accompli. L'impact sur l'accueil des contribuables et les relations entrent collègues n'ont pas été expertisées, FO avait d'ailleurs pointé en CHSCT le risque sur les conditions de travail des collègues.

5)-Questions diverses.

-FO a évoqué la situation d'une trésorerie hospitalière de l'arrondissement de Lille. Notre organisation condamne le principe de l'utilisation de l'espace de dialogue qui permet à la direction de contourner les OS et le dialogue social. FO restera vigilant et intransigeant sur les conditions de travail au quotidien des agents du poste .

- FO a évoqué la situation catastrophique du SIP Grand Lille Est en terme d'effectifs (encadrement, recouvrement , accueil...) et les inquiétudes légitimes des collègues avant les périodes d'échéance.

- FO a regretté l'absence d'information des collègues des SIP l'impact des futurs centres de contacts sur leur mission par la direction locale.

Section locale **Force Ouvrière DGFIP59** : DRFiP du NORD 59000 LILLE

☎ : 03.20.62.42.82 @ : fo.drrip59@dgfp.finances.gouv.fr

🌐 Site web départemental **FO DGFIP59** : www.fo-dgfp-sd.fr/059/